

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du vendredi 29 mai 2015

Présents :

ALVES PIRES Alcino
BELRHITI Catherine
BENSALAH Abdelkader
BOBILLIER Jean-Paul
BOULET Philippe
BOUZRAR Maryvonne
BUI Michel
BUI XUAN Yves
CHEREAU Franck

CHEVALIER Michel
COUSINIE Thierry
DALLERAC Francis
DIDIER Francis
DUMONT Gamra
FERACCI Jean-Michel
LAUFFENBURGER Patrick
LAURENCE Bernardina
MARMION Chantal

MARTINEZ Francisco
ORTEGA Raphaël
PERONNET Dominique
PONTABRI Pierrette
PUVELAND Hervé
RAVASSAUD Raymond
ROMAN Franco
SUDORRUSLAN Rachel
VENET Gilles

Absents excusés : GEORGEON Alain, JULHE Jean-Louis, PACCOUD Roger.

Absents non excusés : aucun

Membre de droit : ROSSO Patrick

Ouverture de la séance par le Président à 17h15.

1- ALLOCUTION DU PRESIDENT

✓ Les Jeux Européens de Baku débiteront dans deux semaines. Il s'agit de la première édition.

Le déplacement de la délégation française est pris en charge par le CNOSF, seuls les présidents de fédération se déplacent, en dehors de la délégation sportive. nous concernant, 10 athlètes sur 12 se sont qualifiés pour ces jeux Européens, ce qui est une très bonne performance.

✓ Pour ce qui est de l'intégration du karaté au programme des Jeux Olympiques, nous aurons une meilleure visibilité au mois de juillet de cette année lorsque le COJO de Tokyo devra déterminer les disciplines présélectionnées.

Pour l'instant la tendance va vers le baseball, qui est très populaire au Japon. Il faut relever que la fédération japonaise de karaté mène une très bonne campagne.

✓ L'institution SportAccord connaît quelques difficultés suite aux déclarations de son président, M. Marius VIZER, à l'encontre du CIO. La conséquence a été que 23 des

fédérations olympiques membres de cette organisation a décidé de se retirer. La WKF a choisi d'aller dans le même sens.

2- ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2015

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité le procès verbal de la réunion du 6 mars 2015.

3- PREPARATION DU SEMINAIRE DE RENTREE DES PRESIDENTS DE LIGUES ET COMITES DEPARTEMENTAUX

✓ Les dates de ce séminaire ont été fixées aux 12 et 13 septembre 2015. Une réunion du conseil d'administration se tiendra également la veille au centre national d'entraînement, à savoir le 11 septembre 2015.

La nouveauté pour cette année est que les DTL seront également invités à ce séminaire. Il ne sera donc pas fait de réunion particulière à leur intention.

Les responsables régionaux de formation se réuniront le 19 septembre 2015 pour leur réunion de rentrée. Concernant les responsables des grades, la réunion de rentrée est prévue le 3 octobre 2015.

✓ Lors de ce séminaire des présidents et DTL, la question de la cotisation fédérale sera abordée, en ce sens où un rappel sera fait concernant le vote de principe obtenu à l'assemblée générale de janvier 2015. De plus la fédération devra réaliser un formulaire type d'appel à cotisation fédérale, qui sera distribué à toutes les ligues.

✓ Le sujet du découpage géographique sera également abordé.

Le CNOSF a organisé des groupes de travail portant sur cette thématique. Actuellement le mouvement sportif est plutôt en attente et les préconisations qui en ressortent sont de faire les démarches après les élections de 2017 et de se diriger vers des comités de coordination régionaux, d'un point de vue organisationnel.

Cette posture s'explique par le fait que la compétence générale devrait disparaître dans les collectivités. Pour autant la compétence sport n'est toujours pas définie. Nous ne connaissons également pas les chefs lieux des nouvelles régions.

Par conséquent, il convient encore de patienter avant de pouvoir se projeter sur une nouvelle organisation.

4- SITUATION IMMOBILIERE DE LA FFKDA

✓ Lors de l'assemblée générale du syndic de l'immeuble, devant se prononcer sur l'achat de l'espace vide, le quorum n'a encore une fois pas été atteint. Trois personnes étaient

manquantes. La résolution sera représentée lors de la prochaine AG du syndic. Il n'y a pas d'intérêt à convoquer une AGE car la participation sera sûrement moindre que pour une AG ordinaire.

✓ Les travaux de création d'une salle polyvalente au centre national d'entraînement sont terminés. Le budget initial de 150 000 € a légèrement été dépassé (11 000 €).

5- CHAMPIONNATS D'EUROPE DES REGIONS

127 régions sont inscrites, issues de 22 pays. La France sera représentée par 9 régions pour un total de 25 équipes.

Le Directeur Technique National précise que toutes les demandes reçues ont été acceptées du fait que les équipes alignées présentent des garanties de compétitivité suffisante.

6- CHAMPIONNATS D'EUROPE 2016

✓ Les Championnats se dérouleront du 5 au 8 mai 2016 à l'Aréna de Montpellier. La fédération adressera une plaquette afin d'en faire la présentation.

✓ Le budget prévisionnel avoisinera les 1,2 millions d'euros. Le coût effectif pour la fédération devrait être de 150 000 € à 200 000 €. Ce budget prend en considération les réponses des collectivités concernant les demandes de subventions.

✓ La fédération a privatisé le club de vacances Belambra. L'objectif est que toutes les délégations soient hébergées à cet endroit. Il en est de même pour les autres invités, qui seront aussi logés au même endroit. Pour exemple, une chambre single avec le repas du soir est de 100 €.

✓ Les dossiers de demandes de subventions ont été déposés. Les éventuels partenaires vont être démarchés. Il ne faut pas négliger la recette également, le prix des entrées étant le même que pour les Championnats du monde 2012 qui se sont déroulés à Paris.

7- CALENDRIER NATIONAL

Il est dans la phase terminale de son élaboration, il sera adressé d'ici une dizaine de jours.

8- RAPPORT DU DTN

✓ Une convention a été signée avec l'USEP, ce qui implique la reconnaissance de la pratique du karaté par l'éducation nationale dans le primaire.
Cette convention permettra à notre discipline de pouvoir intervenir dans le temps scolaire.

- ✓ La liste des sélectionnés aux Jeux Européens de Baku est présentée par le DTN. Ce dernier rappelle qu'il s'agit de la première édition d'une telle manifestation sur le sol européen.
- ✓ Le PES a été revu pour le Wushu. Les critères d'accès à la liste de haut niveau ont été revus à la hausse.
- ✓ Le suivi socioprofessionnel a également été modifié. Une cellule a été créée pour suivre le projet des athlètes.
- ✓ Le DTN termine son intervention en indiquant que le nombre d'actions envers les disciplines associées est trop faible et qu'il faut y remédier.

9- INTERVENTION DU TRESORIER

- ✓ La situation présentée a été arrêtée au 26 mai. Globalement, les produits sont en hausse du fait de l'augmentation du nombre de licences.

Le récapitulatif est présenté en détail aussi bien au niveau de produits que des charges. Au niveau des produits, nous sommes toujours dans l'attente de la subvention ministérielle, celle-ci n'étant toujours pas encaissée. Pour ce qui est des charges, il faudra être très prudent sur cette fin de saison, car l'excédent prévisionnel s'élève à 168 000 €.

- ✓ Au niveau de la trésorerie nous sommes actuellement à 1,7 M d'€ et nous serons à 2,4 M d'€ après le versement de la subvention ministérielle.

Il convient de rappeler qu'en septembre la fédération encaisse peu de produits car les licences prises en ligne ne sont encaissables qu'à partir du 15 octobre. De ce fait, la prévision en trésorerie au mois de septembre est de - 500 000 €. Cette prévision nous a amené de prévoir des autorisations de découverts.

- ✓ La fédération essaie également de renégocier ses emprunts car les taux d'intérêts sont bas actuellement.

✓ Comme vous en avez été informés, la fédération a fait l'objet d'un contrôle URSSAF sur les années 2012 et 2013. Les lettres d'observation nous sont parvenues et le redressement notifié est de 190 000 €. Ce redressement est principalement dû au fait que l'un de nos fournisseurs qui assurait la sécurité sur nos compétitions n'était pas déclaré auprès de l'URSSAF. Ce seul point concerne environ 135 000 € de redressement.
En interne, une faute a été commise au niveau du service comptabilité car les vérifications nécessaires n'ont pas été faites.

10- WUSHU

Une présentation des résultats de la consultation a été réalisée auprès des clubs de wushu concernant la mise en place d'une commission nationale de wushu rattachée au conseil d'administration.

**Compte-rendu du Conseil d'Administration
Procès Verbal de la réunion du 29 mai 2015**

Candidat	Nb voix	%	Rang	Elu(e)
ITIER ROGER	224	57,00%	1	OUI
SCHWARZ DAN	196	49,87%	2	OUI
GOUTFER MAXIME	187	47,58%	3	OUI
MOUA YIA	180	45,80%	4	OUI
MOLARD STEPHANE	173	44,02%	5	OUI
HARRATHI MOUNIR	158	40,20%	6	OUI
THAO BENOIT	154	39,19%	7	OUI
DUBUS STEPHANE	142	36,13%	8	
BECKER BERTRAND	138	35,11%	9	
MECHERI BOUALEM	137	34,86%	10	
CHAROY POL	134	34,10%	11	
PAILLARD FREDDY	132	33,59%	12	
ZENATI NOUREDDINE	131	33,33%	13	
HAMOU ALI	130	33,08%	14	
JACINTO CRISTINE	86	21,88%	15	
CATHIER NOEL	58	14,76%	16	
CREN CAROLE	52	13,23%	17	
GUERIN BLANDINE	35	8,91%	18	
PICARD YAEL	34	8,65%	19	
OBEID OUALID	33	8,40%	20	
PEBAY MAITE	33	8,40%	20	
CARPENTIER GUILLAUME	32	8,14%	22	
JARSAILLON LYDIE	29	7,38%	23	
PHAN NHUAN DAVID	24	6,11%	24	
LARROUTOUROU MURIEL	20	5,09%	25	
ARJONA ADRIEN	17	4,33%	26	
BERNARD BENJAMIN	17	4,33%	26	
PAVON FRANCISCO	17	4,33%	26	
LINDER SALIHA	16	4,07%	29	
ISMAILI BENJAMIN	11	2,80%	30	
SADOUKI REDHA	11	2,80%	30	
BERGEAT CLAUDE	10	2,54%	32	

Ainsi, le conseil d'administration valide à l'unanimité la création d'une commission nationale de wushu composée de :

ITIER ROGER
SCHWARZ DAN
GOUTFER MAXIME
MOUA YIA
MOLARD STEPHANE
HARRATHI MOUNIR
THAO BENOIT

Et dont M. Roger ITIER est le président.

11- POINT SUR LA BOUTIQUE FEDERALE

Le chiffre d'affaire est en constante progression.

Cependant, afin de pérenniser cet outil qui doit servir à la communication fédérale, une externalisation du colisage est étudiée. Cette démarche permettra au salarié en charge de la boutique de s'investir davantage sur la communication et le développement de produits fédéraux.

12- POINT SUR LA REVUE FEDERALE

La question de la dématérialisation du magazine est aujourd'hui d'actualité car nous avons de moins en moins d'abonnés.

Cette action nous permettra également de réorganiser le service communication afin d'optimiser son fonctionnement.

13- DOSSIERS CONTENTIEUX

Dans le cadre du dossier disciplinaire concernant M. Forestier, dont vous êtes régulièrement tenu informé, ce dernier a refusé la proposition de conciliation réalisée par le CNOSF. Ainsi, la décision de la commission disciplinaire d'appel devient applicable.

Dans le même esprit, et dans le cadre de la procédure disciplinaire à l'encontre de M. Gaubard, une proposition de conciliation a été réalisée par le CNOSF, et dont une copie est présente dans les dossiers.

Pour rappel et suite à l'intervention de M. Michel CHEVALLIER, le Président souhaite préciser que la ligue des Pays de la Loire était présidée par M. Gaubard qui a installé le siège social à son domicile et a salarié son épouse. Suite aux procédures disciplinaires diligentées à son encontre, l'intéressé a démissionné de ses fonctions. Lors de sa dernière AG, le siège social a été transféré de son domicile à Nantes. Cette démarche aurait également nécessité d'anticiper l'issue du contrat de travail de son épouse, mais rien n'a été fait en la matière. La nouvelle direction de l'association s'est donc retrouvée piégée avec ce contrat, car vu l'éloignement entre les deux lieux, le contrat devait être modifié avec l'accord de la salariée. Il était donc nécessaire de procéder à son licenciement, et cela a coûté à la ligue près de 30 000 €. A cette somme, il convient également de rajouter les 10 000 € versés à M. Brondy lors de son départ, cette personne a également été embauchée par M. Gaubard en tant que conseiller en développement alors même que ce poste est inexistant au sein de l'équipe technique régionale.

Outre ces pertes pour la ligue, la fédération a dû en plus prendre en charge le coût du secrétariat de la ligue sur une période de 10 mois, soit 20 000 €, et racheter du matériel informatique à hauteur de 3 000 €, afin que cette ligue puisse poursuivre ses activités pour la saison 2014/2015.

14- QUESTIONS DIVERSES

✓ Monsieur Francis DALLERAC demande pourquoi la vidéo n'est pas présente sur toutes les compétitions et remarque qu'il y a beaucoup trop de retard sur les compétitions ?

Réponse :

- Il n'y a pas assez de personnes formées sur l'utilisation de la vidéo, mais nous sommes en train de construire une équipe qui nous permettra d'assurer la prestation sur tous les championnats nationaux.

- le retard sur les compétitions est dû à plusieurs éléments. A titre d'exemple, le logiciel ne permet pas de déverser un tableau sur un tatami qui s'est libéré. Il y a aussi des erreurs humaines de la part des arbitres lors de la validation des vainqueurs. Du retard est également pris sur la pesée car les inscriptions sont faites dans les mauvaises catégories. Il ne faut pas oublier que nous sommes en pénurie de personnels, et qu'aujourd'hui se sont des bénévoles qui assurent nos compétitions.

Aucune autre question diverse n'étant formulée, la réunion du conseil d'administration s'est terminée à 19h50.

Le Président
Francis DIDIER

Le Secrétaire Général
Alcino ALVES PIRES